

A l'origine du pont de la Guillotière l'œuvre des Frères pontifes.

« La construction des ponts, au Moyen Age, était considérée « à la fois comme une œuvre d'utilité matérielle et comme une œuvre de piété ; on les plaçait sous la protection de Dieu et des Saints ; au milieu s'élevait souvent un calvaire ou une chapelle dédiée de préférence à Saint Nicolas, patron des voyageurs. Les évêques de toutes les contrées s'intéressaient à leur entretien » (1).

Ainsi le pont de Lyon sur le Rhône, dès ses origines fut l'objet de la sollicitude des archevêques et tout spécialement des Papes. les « Souverains pontifes » : il possédait sa croix de pierre, sa chapelle, et son arche Saint-Nicolas.

**

Déjà sous les Romains, l'érection des ponts s'accompagnait de rites religieux exercés par les Pontifes (pontifex, signifie faiseur de ponts).

Le Moyen Age continua cette tradition dans une certaine mesure avec l'extraordinaire institution des frères hospitaliers des ponts.

« Remplaçant, sous de bien autres mœurs et selon de bien autres modes, les collèges des prêtres romains, chargés aux premiers temps de la Ville, de construire et d'entretenir les Ponts qui se permettaient de franchir le dieu Tibre, de singulières confréries furent fondées un peu partout en Europe à partir du XI^{me} siècle.

« Vouées au service des voyageurs, elles construisaient, entretenaient et géraient non seulement les ponts mais les hospices établis au voisinage. Tous n'étaient pas des moines, mais aucun n'attendait, assurée la nourriture du corps, d'autre salaire que les récompenses éternelles » (2).

Les Frères pontifes de la vallée du Rhône furent de loin les plus célèbres ; sur leur robe blanche étaient cousues deux arches crucifères d'étoffe rouge.

Le premier ouvrage de ces « Saints de Provence » comme les appelait Michelet, fut le pont de « Bompas » sur la Durance, ainsi nommé parce qu'il remplaçait un passage maudit « Mau-pas ».

(1) C. Enlard : *Manuel d'archéologie française*, p. 289.
(2) G. Tournier : *Rhône, dieu conquis*, 1952, p. 66.

Le plus célèbre fut le pont d'Avignon entrepris par les confrères de saint Bénézet en 1177.

Ce légendaire architecte mourut à la peine en 1183 et fut enseveli dans la chapelle du pont commencé sept ans auparavant et déjà presque achevé, selon un chroniqueur du temps (3).

Paradin, sur la foi d'un récit du treizième siècle, attribué à Innocent IV, rapporte qu'une fois le pont d'Avignon terminé, saint Bénézet vint à Lyon pour y construire un ouvrage semblable. Si ce n'est pas lui, c'est très probablement son collaborateur et successeur, frère Etienne, « prieur des frères du pont d'Avignon » qui entreprit la construction d'un premier pont sur le Rhône à Lyon, sous l'épiscopat de Jean de Bellemains (1182-1194) (4).

Dans une lettre, d'ailleurs non datée, cet archevêque déclare : « qu'à la prière de ses citoyens de Lyon qui avaient en leur garde l'œuvre du pont du Rhône, l'abbé et les moines d'Ainay concédèrent pour les usagers et les nécessités de son œuvre, deux emplacements sur la rive du Rhône, sous le cens annuel de trois sols, deux deniers et deux chapons, à savoir l'un pour la moitié de cette pension, l'autre pour la seconde moitié... ».

« Néanmoins, sous cette condition : lorsque l'œuvre du pont sera achevée, lorsque ces tenements seront vendus avec les édifices construits au-dessus, leur droit soit conservé et qu'il leur soit permis de les racheter au même prix qu'un autre acquereur » (5).

Les lieux ne sont pas autrement indiqués, d'où la controverse des auteurs lyonnais au sujet de ce premier pont, écroulé dès 1190 au passage des armées de Philippe-Auguste.

L'ouvrage construit en bois fut vraisemblablement établi au débouché de la rue Sainte-Hélène, où vivait alors des aumônes des passants, un reclus.

A la même époque, Jean de Bellemains « édifiait à grands frais un castrum à proximité des rivages du Rhône », qui n'est autre que le château de Bèchevelin : cette motte fortifiée était sans doute destinée à défendre l'entrée du pont... (6).

**

Dès qu'il eût commencé l'érection d'un pont sur le Rhône, à Lyon, frère Etienne sollicita l'encouragement du Pape, Lucius III qui accorda cette bulle : « Luce, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos vénérables frères, les évêques, à nos chers fils les doyens des églises, salut et bénédiction. Aux œuvres de piété et d'utilité publique, quand elles sont entreprises par des hommes sans ressources et craignant Dieu, il convient d'accorder la faveur apostolique... ».

(3) C. Enlard : op. cit., p. 291, note.
(4) Guigue : *Les origines du pont de la Guillotière à Lyon*, p. 130.
(5) *Grand cartulaire d'Ainay*, T. I, p. 149.
(6) *Obituaire de l'Église de Lyon*, p. 40. D'après une charte contemporaine de cet archevêque, le territoire seigneurial d'Ainay était limité, en amont sur le Rhône, par la « Rue Mercière » (Cf. *Grand cartulaire*, T. II, p. 137).

« Voilà pourquoi, ayant, appris que frère Etienne, porteur des présentes et convenablement aidé avait entrepris d'édifier un pont sur les eaux du Rhône afin d'améliorer la voie publique pour les franchir, nous recommandons de rendre visite à ce lieu au moins une fois l'an et d'encourager votre peuple à y faire largement de pieuses aumônes jusqu'à la terminaison de l'œuvre entreprise...

« La chapelle qui y est élevée sera consacrée, sans préjudice pour vos églises et l'on bénira le cimetière pour les frères qui se dévouent à cette œuvre, leur famille propre et les pèlerins qui chez eux viendraient à mourir ». Ces lettres papales sont datées de Vérone du 5 septembre (1184 ou 1185) (7).

La présence de ce sanctuaire entraîna cependant des difficultés avec la paroisse voisine Saint-Michel d'Ainay : en 1185, les pontifes promettent de ne conserver leur chapelle que durant dix années ; leur chapelain, qu'il soit frère pontife ou un autre personnage, ne gardera pas les oblations destinées à la paroisse, mais se contentera de prendre les offrandes qui « par pieuse dévotion à l'œuvre du pont, seront déposées dans l'arche placée à cet usage » (8).

Dès l'année suivante, le pape Urbain III, prit sous sa protection et sa sauvegarde l'hôpital et la chapelle « laquelle, disait-il, avait été édifiée au pied du pont du Rhône », ainsi que leurs dépendances et donna l'autorisation de « prendre les aumônes, lesquelles seraient faites et ce, pour fournir aux bâtiments nécessaires » (9).

Le 3 septembre 1188, Clément III à son tour, confirma ces privilèges et exempta ces biens de toutes dîmes (10).

**

Les frères constructeurs s'étaient mis activement à l'œuvre : bientôt, à côté du pont, s'élèvent les annexes indispensables : la chapelle et son cimetière, la maison du pont et l'hôpital, un véritable xénodochium, c'est à dire un asile pour les voyageurs pauvres et malades et « pour les pèlerins se rendant à Jérusalem ».

Les donations affluent, des legs sont faits en faveur du pont ; dès 1184, le doyen Etienne de Rochetaillée laisse 12 sous en testament, en 1187, c'est le chanoine Roux qui donne 30 sous pour le pont et 7 sous pour l'hôpital voisin (11), et combien d'autres bienfaiteurs font de même.

(7) Lucius III avait été obligé de fuir Rome, en juillet 1184, pour se réfugier à Vérone où il mourut en novembre 1185.

Texte publié par Jules Chevalier : *Bulletin de la Soc. d'Archéol. et de Statistique de la Drôme*, 1905, p. 434.

(8) *Grand cartulaire d'Ainay*, T. I, p. 73.

(9 et 10) Inventaire de 1632 des archives de l'Hôtel-Dieu, cité par Labouré : *Les heures douloureuses du pont du Rhône*, 1953.

(11) *Obituaire de l'Eglise de Lyon*, p. 107.

Avec l'argent recueilli, les frères pontifes achètent des métraires et des propriétés boisées nécessaires à leur subsistance et à l'œuvre du pont qui exigeait une quantité innombrable de bois : c'est ainsi que Lambert de Villeurbanne, pour 14 livres de forte monnaie vendit à la maison du pont : la verchère Egerii, la verchère Napulissent, la terre de Briveri, le champ du Perret et la forêt d'Orcival qu'il possédait en franc alleu. Cette vente se passa en public à Bron en présence des paroissiens du village (12).

Ces domaines ruraux étaient situés sur la rive gauche en pays viennois : la plaine du Velin possédait alors des forêts qui pouvaient leur fournir les bois convenables et nécessaires pour leurs travaux.

Dès 1190, sept ans à peine après le commencement de l'ouvrage, la presqu'île lyonnaise était reliée au pays de Velin par un pont probablement en bois : il fut fortement ébranlé par le passage des troupes de Philippe-Auguste et de Richard Cœur de Lion qui venaient de Vézelay et partaient à la croisade en Terre sainte. Il s'écroula sous le poids des chariots de leur suite et occasiona, au dire des chroniqueurs « la mort d'un grand nombre de personnes de l'un et l'autre sexe » qui suivaient les armées.

Après ce désastre survint une grande inondation au cours de l'année 1196 ; les confrères du pont du Rhône ne se découragèrent pas : ils envoyèrent des émissaires recueillir un peu partout des dons nécessaires à de nouveaux travaux. Richard le roi d'Angleterre, témoin de la catastrophe de 1190, avait donné des lettres de protection « aux délégués des frères pontifes établis à Lyon » pour aller quêter dans ses duchés d'Aquitaine, d'Anjou et de Normandie...

Ils s'adressèrent également au pape : « à la demande du précepteur des frères du pont du Rhône, à Lyon, Innocent III octroya une indulgence spéciale à ceux qui accorderaient une aide matérielle aux travaux du pont, désirant, disait-il, pour la commodité des passagers, que cet ouvrage soit conduit à son achèvement, une œuvre de ce genre étant aussi pieuse que nécessaire aux voyageurs » (13). Après avoir joui sept années consécutives de leurs domaines de la rive gauche, les frères pontifes s'en étaient vus dépouillés : à la mort de Lambert de Villeurbanne, ses neveux Guillaume et Barthélemy de Villeurbanne s'en étaient emparés par la force. Le seigneur de Chandieu, Etienne, intervint ; par son entremise, ils consentirent à rendre ces propriétés à la maison du pont, moyennant une somme de 4 livres ; une convention en fut passée en présence de l'archevêque

(12) Arch. Isère : B. 4335.

(13) M. C. Guigue : *Recherches sur Notre-Dame de Lyon*, pièces justif., n° 1, p. 163.

Renaud de Forez, dans la maison des frères de Bonnevaux, à Lyon (14).

**

Plusieurs années furent consacrées à réunir les fonds nécessaires, puis l'œuvre constructive fut reprise ; un « nouveau pont » fut entrepris à l'emplacement du pont de la Guillotière qui vient de disparaître. L'archevêque Renaud de Forez (1193-1225) encouragea grandement cette œuvre.

Avec l'assentiment du chapitre de Lyon, « par une pieuse et prévoyante libéralité, il donna aux frères du pont et à leur hôpital certaine maison de l'Aumônerie, joignant le Pont du Rhône, qui pour lors était de nouvelle construction et qui ne pouvait subsister sans le recours d'autrui » (15). La maison hospitalière dénommée Aumônerie, ancêtre de l'Hôtel-Dieu, dont elle occupait une partie de l'emplacement actuel, au débouché, sur le fleuve, de la rue Mercière, se trouvait placée à proximité du « nouveau pont ». Un petit cimetière lui était contigu : le sous-sol de la cour Amédée Bonnet, peuplé d'ossements remontant à une époque ancienne (16) semble en être une preuve. Cet hôpital antérieur au premier pont (17), jouissait des anciennes fondations d'Etienne de Villard, de Humbert de Vaux, du comte de Macon..., et de plusieurs autres prébendes...

**

En 1225, une nouvelle équipe de frères pontifes est à l'ouvrage ; chose curieuse, elle a à sa tête comme recteur, l'archiprêtre de Meyzieu, doyen du Velin.

Préposés à l'érection et à l'entretien du nouveau pont, les confrères se fixèrent à son voisinage et l'abbé d'Ainay facilita leur installation, Guillaume de Fuer leur vendit une habitation qui devint la maison du Pont.

« Au mois de juin 1225, Gauthier, archiprêtre de Meyzieu, recteur du pont du Rhône de Lyon, et les frères du lieu reconnaissent que la terre contiguë à la maison du pont du Rhône vendue par Guillaume de Fuer était du domaine seigneurial de l'abbé d'Ainay et lui offrent 12 deniers de ser-

(14) Arch. Isère : B. 4335. Au XV^e siècle, ces propriétés boisées, rattachées à la grange Rabuffel, avaient perdu de leur valeur ; à la demande de Frère Antoine Brassard, recteur de l'Hôpital Notre-Dame du Pont du Rhône, le gouverneur de Dauphiné, en 1426, accorde une réduction des cens et servis annuels « pour les bois dépendants de ladite grange » : douze bichets ras d'avoine au lieu de vingt-huit, mesure de Vaux (en Velin). Arch. Isère : B. 2966, f^o 196.

(15) Bulle 1904 : cf. Croze, *Les origines de l'Hôtel-Dieu de Lyon*. (Pièces justificatives, p. 469, in *Revue Hist. de Lyon*, T. X, 1911).

(16) Docteur Molière : *Topographie ancienne de l'Hôtel-Dieu*, in *Lyon Médical*, 1897, p. 567.

(17) Le prêtre Parez, « custos » de la Maison de l'Aumône, est témoin avant 1140, de la charte qui affranchit les Frères de Bonnevaux du droit de « leyde par terre et par eau ». *Cartul. III de Bonnevaux*, Ch. 36.

« vis annuel ». La charte est munie du « sceau du pont du Rhône » (18).

L'année suivante, le même Gauthier « précepteur du pont du Rhône, le chapelain, et les autres frères du pont, reconnaissent que la maison du pont devait à l'église d'Ainay 3 sols et demi et deux gélines de cens pour une construction appelée la Fusterie (la charpenterie), la vigne voisine et à côté le four à chaux, toutes possessions placées à la sortie du pont » (19).

En reconnaissance, Guillaume, l'abbé d'Ainay, autorisa les frères pontifes à construire une chapelle à la tête du pont, en amont, du côté gauche et leur céda la terre au-dessus de ce sanctuaire jusqu'au four à chaux ; il leur octroya également, en aval, du côté droit, la terre contiguë au fleuve pour 3 gélines et 3 sous de cens.

Il sera permis aux frères du pont d'y bâtir ou d'en faire leur chantier ou ce qu'il leur plaira ; mais s'ils y construisent des maisons, ils devront laisser entre elles et le Rhône un chemin suffisant pour aller du pont à Sainte-Hélène. S'il arrivait au précepteur ou aux frères pontifes d'abandonner la maison du pont ou bien le pont de sorte que cette maison n'ait plus de maître ni de frères à demeure, à ce que Dieu ne plaise, dit le texte, la chapelle et les autres possessions reviendraient à l'église d'Ainay.

L'abbé demande également aux frères de lutter contre le reflux que fait le Rhône au-dessous du pont, en aval, vers Sainte-Hélène, que l'on appelle vulgairement « Loy » et qui met en danger les terres et les possessions d'Ainay ; ils devront le rejeter par des fascines de bois ou par des pierres, ou par une autre manière afin que le lit du Rhône reste rectiligne (20).

**

Quand le pape Innocent IV, en 1244, fuyant l'empereur Frédéric II, vint s'installer à Lyon, à l'abbaye de Saint-Just, le pont sur le Rhône était construit, en simple charpente : on attribue à ce pontife le commencement de la transformation de cet ouvrage de bois en pont de pierre ; c'est lui qui l'aurait inspiré et encouragé. On lisait autrefois sur la porte monumentale placée à l'entrée du pont de la Guillotière une inscription au sujet de « ce pont de pierre que fit construire le pont des âmes » (*Pontem petrarum construxit pons animarum*).

On connaît d'ailleurs deux bulles de ce pape données l'une dès l'année de son élection (1243), à la requête « du maître (magister) de ses bienaimés fils et frères de l'hôpital du pont du Rhône de Lyon » ; l'autre, au cours du concile de Lyon, (21)

(18) *Grand cartulaire d'Ainay*.

(19) En 1330, l'emplacement de la taille des pierres se trouvait par contre sur la rive gauche, dans un lieu appelé « Latoma » (in loco vulgari ter appellato Latoma). Arch. Isère II, C., n^o 103, pièce 36. Cf. Montfouilloux : *Le plat pays lyonnais dauphinois*, p. 193.

(20) *Arch. Charité de Lyon* : B. 254.

(21) *Arch. Hôtel-Dieu* : Inventaire de 1632, f^o 19, boîte 391.

en juin 1245 « en faveur des frères qui ont commencé le pont sur le Rhône ». En 1265, le pape Urbain IV, puis, en 1268, Clément IV, prennent tour à tour sous leur « protection la maison hospitalière, la chapelle que l'on sait être bâtie à la tête du pont nouveau, pour la garde et la conservation du dit pont, avec toutes leurs possessions présentes » entr'autres la maison de Vienne (22), la maison d'Avignon, la maison du pont de Lyon avec leurs appartenances et aigueperse et tous leurs autres biens... (23).

*

**

Après un siècle de bons et loyaux services, les frères pontifes furent renvoyés en 1309 par l'archevêque Pierre de Savoie, quelques mois après son élection. Il confia alors l'œuvre du pont aux Cisterciens, d'abord à ceux d'Hautecombe, puis cinq ans plus tard à ceux de La Chassagne en Bresse « qui possédaient bon nombre de forêts ».

L'expérience dura quelque vingt ans, l'essai ne fut pas meilleur. Malgré les travaux des religieux qui ont « entretenu le pont en bon et fort bois et ont disposé depuis quelques pierres et pilotis pour le construire en pierre... », cette œuvre « demeure suspendue, imparfaite et sans espoir d'achèvement... » (24).

Il faudra plus de quatre siècles de travaux et d'efforts ininterrompus pour terminer la construction en pierre du vieux pont de la Guillotière.

Aujourd'hui où le Rhône est un « Dieu conquis » par le ciment armé et les progrès de la technique, on ne peut qu'admirer les prodiges de labeur et de ténacité de ces pionniers que furent au Moyen Age les « frères hospitaliers du Pont du Rhône ».

Docteur Joseph SAUNIER

P.S. - Il est probable que ces premiers constructeurs d'un pont sur le Rhône ont utilisé les « pierres romaines » qui étaient à leur portée.

Dans les ruines du pont de la Guillotière, on a recueilli sept documents lapidaires romains, transportés aujourd'hui au théâtre de Fourvières.

Il s'agit de deux inscriptions non identifiées, de deux cippes funéraires et de trois socles de statues ; ces derniers sont les plus intéressants : ils supportaient les effigies de l'empereur Héliogabale (datée de 220), d'un Cadurque, prêtre du temple de Rome et d'Auguste, et d'un procureur Secundinus, qui mourut à Rome préfet de l'annone (ravitaillement) au début du deuxième siècle.

Cf. *La Vie Lyonnaise*, avril 1954, p. 11.

(22) Biblioth. Nation. : *Manuscrit Baluze*, T. VIII, p. 185.

(23) Il est question de la Maison du Pont à Vienne dans un document de 1251. *Cartul. Lyon*, I, 576. Elle se trouvait « à la part de Sainte-Colombe », où était installée également la « loge », pour préparer les pierres pour la « fabrique du vieux pont », que faisait réparer l'archevêque Jean de Bernin. Cf. P. Cavard : *Vienne la Sainte*, p. 253.

(24) J. Croze : *Les origines de l'Hôtel-Dieu*, in *Revue Hist. de Lyon*, 1911, pièces justific.

(25) Texte cité par M. Marcel Colly : *Les origines du pont de la Guillotière*, in *Progrès de Lyon*, 1953.